

"L'Assassinat de Jumonville"

Conférence donnée au Cercle Laval, le 28 janvier 1913
par M. Alfred S. Labelle, E. E. D.

(Suite)

Je pourrais multiplier à l'infini les citations. Hussan, de Lacretelle, Montgaillard, Coméris de Witt dans son "Histoire de Washington" raconte tous ces faits de la même manière.

Voici maintenant pour en finir, le témoignage d'un contemporain de ces événements consigné dans un manuscrit publié en 1838 par la Société historique de Québec. Le manuscrit est intitulé "Mémoires sur les affaires du Canada de 1749 à 1760, et son auteur a été mêlé de très près aux événements racontés. J'en extrais ce qui suit:

"Péan eut ordre aussi de visiter ce pays (la vallée de l'Ohio). Contrecoeur satisfait à ses instructions, il fit bâtir un fort à l'endroit où la Rivière nommée la Malengueulée (Monongahéla) se jette dans l'Ohio; il le nomma Duquesne. Cependant, M. Washington, lieutenant-colonel du régiment de Virginie, partit à la tête d'un détachement pour venir à un fort que sa nation avait bâti et nommé le Fort Nécessité, à quelques lieues de celui de Duquesne. Le S. de Villiers de Jumonville, officier, avait été envoyé par M. de Contrecoeur pour parcourir ce pays et sommer les Anglais, qu'il rencontrerait de se retirer et de ne plus revenir. Il était porteur d'une lettre qui contenait en termes fort polis cette sommation; il rencontra le S. Washington; il voulut lui lire sa lettre; à peine eut-il commencé qu'on tira sur lui une grêle de coups de fusil, qui le fit tomber mort avec plusieurs des siens. Quelques-uns se sauvèrent et vinrent au fort Duquesne apprendre cette nouvelle".

Que reste-t-il après cela des dénégations de Bancroft et des protestations vertueuses de Washington? N'avons-nous pas là la preuve indiscutable qu'un assassinat a été commis en toute connaissance de cause?

En effet, tous ces témoignages sont unanimes; il y a de la part de Jumonville un signe extérieur pour annoncer à Washington le caractère dont il était revêtu. Washington a passé outre, et l'on peut affirmer hautement qu'il y a eu assassinat.

D'ailleurs, Washington lui-même a compris l'insuffisance des arguments de son plaidoyer pro domo, aussi, lorsque dix ans après cette malheureuse affaire, il se mit en devoir de rédiger ses mémoires, sentit-il le besoin de se disculper par des arguments plus solides. Cette fois il laisse de côté les moyens de défense puérils, les dénégations générales, qui fourmillent dans ses dépêches. Il a maintenant un autre plan de défense, il ne nie plus, il cherche à se justifier par des circonstances atténuantes.

Voici les principaux arguments: "Nous étions informés, écrit-il, que Jumonville déguisé en sauvage rôdait depuis plusieurs jours aux environs de nos postes, et je dus le considérer comme un espion".

Et il ajoute aussi que la suite qui accompagnait Jumonville était plutôt digne d'un prince que d'un simple enseigne comme lui.

Nous allons faire bonne justice de ces sophismes.

Il est malheureux tout d'abord que Washington ait cru qu'il lui fallait, pour se justifier, piétiner sur un cadavre.

"Jumonville, dit-il, était déguisé en sauvage, et je l'ai pris pour un espion".

Quant à l'affirmation que la suite de Jumonville était trop nombreuse pour un officier de son grade, elle pourrait avoir quel-

que vraisemblance si cela s'était passé à Paris, à Londres ou à Boston, mais dans les bois, alors qu'on est exposé aux attaques des tribus hostiles, l'argument de Washington est une véritable sottise. M. de Contrecoeur devait nécessairement donner à son envoyé une escorte suffisante pour intimider les sauvages qu'ils pourraient rencontrer et au besoin prévenir leurs attaques.

D'ailleurs, Washington a mauvaise grâce à nier sa culpabilité. Le gouvernement anglais a déjà reconnu sous sa signature, qu'il y avait eu assassinat.

En effet, lorsque le 3 juillet 1754, Coulon de Villiers, frère, du malheureux Jumonville, animé du désir de venger la mort de son frère, mettait le siège devant le fort Nécessité et forçait Washington qui le commandait à se rendre après un combat de cinq heures, il lui fit signer une capitulation qui commence en ces termes: Je respecte l'ortographe de l'époque.

Capitulation accordée par le commandant des troupes de Sa Majesté, très chrétienne, à celui des troupes anglaises actuellement dans le fort de Nécessité qui avait été construit sur les terres du domaine du Roy, ce 3e juillet 1754 à huit heures du soir.

SCA VOIR:

Comme notre intention n'a jamais été de troubler la paix et la bonne harmonie qui régnait entre les deux princes amis, mais seulement de venger l'assassinat qui a été fait sur un de nos officiers porteur d'une sommation et sur son escorte, comme aussi d'empêcher aucun établissement sur les terres du domaine du Roy, mon maître... etc.

Suivent les différentes clauses énumérant les conditions auxquelles la paix sera accordée jusqu'à l'article 7, qui traite de la remise des prisonniers, où nous lisons encore le mot accusateur:

Art. 7.—Que comme les Anglais, ont en leur pouvoir un officier, deux cadets, et généralement les prisonniers qu'ils nous ont faits dans l'assassinat du Sr. de Jumonville...

Voici maintenant les signatures: "Fait double sur un des postes de notre Blocus le jour et an que dessous.

JAMES MACKAY.

G. WASHINGTON.

COULON-VILLIERS.

Que faut-il de plus? Cette capitulation n'a-t-elle pas toute la valeur d'un aveu? Croit-on que Washington aurait signé un document dans lequel on l'accuse par deux fois d'un assassinat, s'il n'avait pas été coupable de cet assassinat? Non, certes, et c'est pourquoi cette capitulation vaut à elle seule plus que les témoignages de tous les historiens. C'est une confession sur l'importance de laquelle on ne saurait se tromper, et on peut conclure en voyant la signature de Washington au bas de ce document accusateur qu'il a été l'auteur de l'assassinat.

Bien peu d'accusés ont signé d'aussi bonne grâce leur condamnation!

Je sais bien que Guizot prend la défense de Washington et l'excuse d'avoir signé un document aussi compromettant, "parce qu'il ne connaissait qu'imparfaitement la langue française".

Argument subtil de grammairien! Depuis quand voit-on un commandant, un chef d'armée signer une capitulation, à l'aveuglette, et sans que toutes les clauses qui y sont contenues n'aient été longuement discutées et conséquemment bien comprises des deux parties.

(A suivre)

Librairie Saint-Louis

Papeteries, livres, journaux, jouets, impressions et reliure, etc., Cadeaux pour les fêtes, calendriers de fantaisie, agendas et almanachs pour 1913.

Tél. Bell Est 2660

288 Ste-Catherine Est, près St-Denis

NATIONOSCOPE

SEMAINE DU 24 FEVRIER 1913.

"La Belle Montréalaise"

THEATRE-NATIONAL

SEMAINE DU 24 FEVRIER 1913.

"Les Dominos Roses"

Chez les Etudiants E.M.C.

Il n'y a pas eu d'exposition durant ce mois. Bien oui. Mais quelle exposition? Une exposition d'automobiles, de quincailleries? Non, mais une exposition de "machines à pondre". Allons donc! Oui, une exposition de vraies machines à fabriquer les oeufs. Oh! Il y en avait des "rouges", des "blanches", des "jaunes", des "noires", des "argentées", des "brunes", des "grises", des "barrées"!

Ces machines fonctionnent curieusement. Il n'y a que les anatémistes qui en connaissent le mécanisme. Vous n'avez qu'à mettre du grain à un bout de la machine, et de l'autre vous retirez des oeufs. Ce n'est pas plus malin que ça! Qui donc a inventé cette machine? Ce n'est sûrement pas "Médéric", bien qu'il soit secrétaire de l'Association Médicale!

Tous les étudiants de l'Ecole Vétérinaire Laval ont visité l'exposition de volailles, — les "machines à pondre" — tenue au Manège Militaire Victoria, le 11, 12, 13 février dernier. Voilà certes une innovation à l'Université. Car, je vous le demande, qui de nous, étudiants de Laval, lorsque nous pratiquerons soit comme médecin, soit comme notaire, soit comme médecin-vétérinaire, n'aura pas à s'occuper de la culture des abeilles ou de l'élevage des volailles. Nous sommes tous des descendants d'agriculteurs et nous aimons naturellement à nous occuper des choses de la ferme. D'ailleurs, plus tard, quand nous serons définitivement établis, il faudra changer parfois le cours de nos idées en nous livrant à diverses opérations dans le jardin, le poulailler, et puis, il va sans dire, sans vouloir blesser personne, que nous y serons peut-être forcés, car les clients n'abondent pas toujours à la campagne.

L'Association Médicale eût l'insigne honneur de compter au nombre de ses conférenciers, vendredi soir, le 14 février, le directeur de la Ferme Expérimentale Centrale, M. Grisdale, et M. Mortureux, C.A. Il est malheureux que cette soirée exceptionnellement intéressante ait coïncidé avec celle organisée par le juge Lafontaine en vue d'implanter la tempérance à l'Université. Car l'assistance aurait été beaucoup plus nombreuse. Tout de même, tous les étudiants vinrent entendre et applaudir les distingués conférenciers qui traitèrent de l'Agriculture au pays et des constructions rurales.

M. le Dr. Daubigny, notre dévoué directeur, au nom de l'Ecole Vétérinaire, souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs. Après sa conférence, M. Grisdale invita les étudiants de l'Ecole Vétérinaire à visiter la Ferme Expérimentale où ils seront reçus à bras ouverts. Les applaudissements ne lui furent pas ménagés.

Notre président est entré en fonction. Il fait des démarches actuellement pour l'organisation du voyage d'Ottawa. Nous lui souhaitons pleine réussite.

La confédération universitaire intéresse beaucoup notre Faculté. Tous les étudiants désirent de tout coeur qu'elle s'organise et qu'elle marche de progrès en progrès.

L. G.

Interview de Marie Scapulaire

C'est sur la rue Saint-Jacques que nous la rencontrâmes. Elle était en discussion très vive avec un candidat défait aux dernières élections et tentait de lui expliquer avec force gestes la cause de la dégringolade de Laurier dans Québec. "S'il n'avait pas été si fier, ajouta-t-elle, et s'il était venu me rendre visite, comme il le faisait autrefois, j'aurais pu lui donner un bon coup d'épaulé; mais il me dédaigne à cause que j'ai dépassé la cinquantaine à c'te heure". Borden a été "ben plus smart", lui, il m'a retourné une lettre de remerciements à ma lettre de félicitations... Puis comme nous lui demandions son opinion sur l'enquête au sujet de la Commission Scolaire, elle nous répondit: "Godfroy, c'est un "blood", il n'y a pas à dire. Je peux pas approuver tout ce qu'il dit dans son "Pays", surtout en ce qui regarde l'Université Laval et toutes les autres écoles, mais franchement, c'est un "blood". Et comme preuve de ses dires, elle nous montra son pied mignon: "Voyez, dit-elle, c'est lui qui m'a donné ces bottines, qu'il avait achetées chez Dussault, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis."

Sur ce, nous la laissâmes continuer son petit commerce... de noix... et d'almanachs...

Le choix d'un état

EST-IL BON QU'UN FILS SUCCÈDE A SON PÈRE?

Si le choix d'un état est chose difficile, c'est surtout quand il s'agit d'en choisir un pour son fils. Autrefois l'embarras était moindre; le fils alors n'héritait pas seulement de son père, il le continuait. Le fils du fermier conservait volontiers la ferme; le fils du notaire, l'étude; le fils du médecin, la clientèle; le fils du commerçant, le magasin; le fils de l'industriel, l'usine; le fils de l'avocat, la charge; le fils du magistrat, la robe; le fils du professeur, la chaire; le fils du militaire, l'épée. Il y avait alors un mot caractéristique: "Maison père et fils". Ce mot m'a toujours touché, car il représente un lien entre le présent et le passé, un trait d'union entre la tradition et le progrès. L'expérience alors comptait comme un capital; les habitudes d'honneur, d'honnêteté, entraînaient dans l'actif de la maison et fondaient une noblesse roturière qui valait bien l'autre; les plus modestes avaient aussi des aïeux à citer, à honorer, à continuer; une boutique pouvait avoir son arbre généalogique, l'arbre généalogique de la probité. Rien de pareil aujourd'hui, sinon à l'état d'exception. Un fils qui succède à son père est une rareté.

Ernest LEGARRE.

GRANDE ASSEMBLÉE

de tous les Etudiants de l'Université Laval

LUNDI, 24 FEVRIER A 7 H. 30 P.M.

DANS LA SALLE DES PROMOTIONS

Que tous ceux qui veulent la Fédération des facultés, soient présents.

